

### LA DYNAMIQUE ET L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE DES ŒUFS DE CONSOMMATION AU QUÉBEC

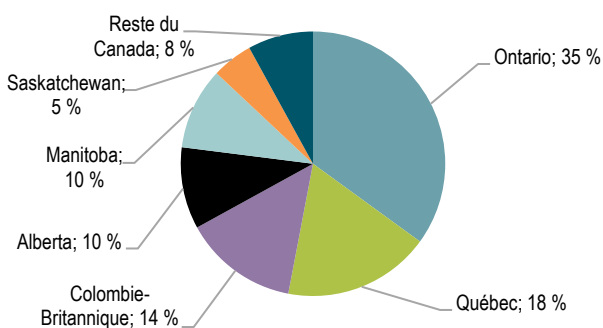
La filière des œufs de consommation se caractérise par un lien étroit entre la production et la classification des œufs. Environ 72 % des revenus des producteurs proviennent de ventes associées aux postes de classement. Par ailleurs, on estime que, pour l'année 2019, les ventes réalisées par la filière des œufs de consommation s'élevaient à 380 millions de dollars (M\$). Ces ventes ont généré d'importantes retombées pour l'économie québécoise, notamment sous la forme d'emplois et de rémunération pour les salariés et les entrepreneurs.

#### LE QUÉBEC PRODUIT L'ÉQUIVALENT DE 18 % DE LA VALEUR DES ŒUFS DE CONSOMMATION DU CANADA

Au Québec, de 2016 à 2020, les recettes monétaires agricoles des œufs en coquille vendus aux fins de consommation sont passées de 180 M\$ à 243 M\$, soit une augmentation annuelle moyenne de 7,8 %. Cette croissance est attribuable principalement à la hausse de 6,5 % des volumes de production d'œufs. Il s'agit de la deuxième progression en importance en volume, après l'Alberta (8,2 %); elle est suivie par la Colombie-Britannique (4,4 %) et l'Ontario (2,9 %). Au cours de cette période, ces quatre provinces ont fourni en moyenne 77 % de la valeur totale des recettes monétaires des œufs de consommation au Canada, la part du Québec correspondant à 18 %.

Rappelons que la production d'œufs au Canada est soumise au système de gestion de l'offre où les quantités à produire sont allouées à chaque province en fonction d'un système d'allocation de contingent<sup>1</sup>.

**Figure 1. Répartition (en %) par province des recettes monétaires agricoles canadiennes des œufs de consommation de 1151 M\$ – Moyenne de 2016 à 2020**



Source : Statistique Canada; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

#### AU QUÉBEC, PRÈS DE 91 % DE LA PRODUCTION EST DESTINÉE AU MARCHÉ DE LA TABLE

Les œufs sont achetés et classés en catégories par les postes de classement. Les œufs destinés à l'approvisionnement du marché de la table doivent

porter la désignation de catégorie Canada A<sup>2</sup>. Celle-ci comprend six désignations de calibre en fonction du poids de l'œuf, à savoir : jumbo (au moins 70 g), extra gros (au moins 63 g), gros (au moins 56 g), moyen (au moins 49 g), petit (au moins 42 g) et très petit (moins de 42 g). Les œufs qui ne répondent pas aux exigences de la catégorie Canada A sont classés dans les catégories Canada B et Canada C et sont destinés au marché de la transformation. Il existe enfin la catégorie Canada œuf tout-venant composée d'œufs qui n'ont pas été préalablement classés puisqu'ils sont directement destinés au marché de la transformation.

En moyenne, pendant la même période de 2016 à 2020, les postes de classement du Québec ont calibré annuellement près de 140 millions de douzaines d'œufs (Mdz). De cette quantité, 128 Mdz, ou 91 %, ont répondu aux exigences de la catégorie Canada A. Les 12 Mdz restants ont été classés dans les catégories liées au marché de la transformation d'œufs. À propos du prix, on estime que les producteurs ont été payés au prix moyen pondéré de 1,78 \$ par douzaine d'œufs classés.

#### COUP D'ŒIL SUR LES ÉCHANGES MONÉTAIRES DANS LA FILIÈRE DES ŒUFS DE CONSOMMATION<sup>3</sup>

Les producteurs d'œufs de consommation du Québec ont réalisé en 2019 des revenus de l'ordre de 378 M\$. Il existe, bien entendu, une interdépendance étroite entre la production d'œufs et le secteur des postes de classement des œufs. En effet, la première source de revenus pour les producteurs du Québec est la vente aux postes de classement, qui s'élève à 273 M\$. Cette valeur est répartie entre les œufs classés dans la catégorie Canada A (253 M\$) et ceux classés dans les catégories destinées à la transformation (20 M\$). La deuxième source de revenus, pour une valeur de 59 M\$, provient des ventes, entre fermes, d'aliments pour animaux, de semences et d'animaux vivants notamment. Une troisième source de revenus, estimée à 37 M\$, comprend principalement le travail à forfait, les locations et les autres revenus. Enfin, la dernière source de revenus, évaluée à environ 9 M\$, provient de

1. Dans le secteur des œufs de consommation, le système considère la part respective du marché de chaque province, de même que son ratio « nombre de poules/population ». Si celui-ci est inférieur au ratio national, la province peut bénéficier d'une part plus importante des allocations de production.

2. Gouvernement du Canada. *Recueil des normes canadiennes de classification. Exigences relatives aux catégories d'œufs.* <https://inspection.canada.ca/a-propos-de-l-acia/lois-et-reglements/liste-des-lois-et-reglements/documents-incorpores-par>.

[renvoi/recueil-des-normes-canadiennes-de-classification-v/fra/1520869505643/1520869506282?chap=1#s4c1](https://inspection.canada.ca/renvoi/recueil-des-normes-canadiennes-de-classification-v/fra/1520869505643/1520869506282?chap=1#s4c1)

3. Les résultats présentés dans cette section constituent une évaluation de ce système complexe. Il faut donc les considérer comme un éclairage sur la dynamique de ce secteur plutôt qu'en fonction de leur valeur au dollar près.

l'exportation interprovinciale issue de la vente des œufs destinés à la transformation et des œufs non classés.

**Tableau 1. Répartition des ventes (en M\$) des producteurs d'œufs de consommation du Québec en 2019**

Marchés		Vers le reste du Canada	Autres revenus	Total
À l'intérieur de la filière	Postes de classement			
Producteurs	273	9	37	378
59 16 %	72 %	2 %	10 %	100 %

Sources : Statistique Canada et Les Producteurs d'œufs du Canada; compilation du MAPAQ.

La classification des œufs, de son côté, a rapporté des revenus de l'ordre de 334 M\$. Au total, en 2019, si l'on évite le double comptage, les ventes de la filière réunissant la production et la classification des œufs se chiffraient à 380 M\$, dont 88 % proviennent des postes de classification des œufs.

### LES VENTES DE LA FILIÈRE REPOSENT EN MAJORITÉ SUR LES MARCHÉS DU DÉTAIL ET DU RÉSEAU HRI DU QUÉBEC

Une grande part des ventes de la filière, à savoir 313 M\$, ou 82 % de 380 M\$, est réalisée sur les marchés du détail alimentaire et du réseau HRI<sup>4</sup>. Les classificateurs auraient expédié des œufs vers le marché de la transformation alimentaire pour une valeur de 21 M\$, ce qui représente 6 % des ventes du circuit production-postes de classement. La part restante de 46 M\$, ou 12 %, provient d'autres revenus (37 M\$) et d'exportations interprovinciales (9 M\$) réalisées par les producteurs, comme mentionné précédemment.

**Tableau 2. Répartition des ventes (en M\$), par branche d'activité, de la filière des œufs de consommation du Québec en 2019**

	Marchés			AR	Total	Pourcentage
	Détail et HRI	TA	RDC			
Producteurs	-	-	9	37	46*	12 %
Postes de classement	313	21	ND	-	334	88 %
Ventes de la filière	313 82 %	21 6 %	9 2 %	37 10 %	380 100 %	100 %

TA : transformation alimentaire; RDC : reste du Canada; AR : autres revenus

\* Ne comprend pas les ventes aux postes de classement et aux autres producteurs pour éviter le double comptage.

Sources : Statistique Canada et Les Producteurs d'œufs du Canada; compilation du MAPAQ.

### UNE FILIÈRE QUI PRODUIT DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE 266 M\$ ET PROCURE DES EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS À 3 000 PERSONNES

La filière des œufs de consommation génère des retombées économiques au Québec sous la forme de valeurs ajoutées<sup>5</sup> et d'emplois<sup>6</sup>. Selon le modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec, les ventes de 380 M\$ de la filière soutiennent de façon directe 1 700 emplois, soit 1 400 emplois dans la production d'œufs et 300 dans le secteur des postes de classement des œufs. En matière de valeur ajoutée, la contribution directe de ces deux secteurs de la filière s'élevait à 140 M\$, dont 52 M\$ en salaires et en traitements ainsi qu'en revenus pour les propriétaires d'entreprises.

4. Soit l'ensemble des services alimentaires présents dans le réseau de l'hôtellerie, de la restauration commerciale et des établissements institutionnels privés et publics.

5. La valeur ajoutée comprend les salaires et les traitements, les revenus des propriétaires d'entreprises et des sociétés, l'amortissement et les intérêts.

Les fournisseurs des entreprises de la filière produisent aussi des retombées économiques. C'est ce qu'on entend par effets indirects. Ainsi, environ 1 300 personnes employées par ces fournisseurs sont tributaires des ventes de la filière, pour une valeur ajoutée de 126 M\$. Ces emplois se trouvent notamment dans les cultures agricoles, le commerce au détail, les services vétérinaires, les activités de soutien à l'élevage et la production d'aliments pour animaux.

Finalement, la somme des valeurs ajoutées et des emplois directs et indirects reflète les retombées économiques globales. À ce chapitre, la filière des œufs de consommation procure de l'emploi à 3 000 personnes et génère des revenus d'environ 266 M\$ pour l'économie du Québec.

Pour chaque tranche de ventes de 10 M\$, la filière engendre des retombées d'environ 7 M\$ et procure de l'emploi à 80 personnes, comparativement à 6 M\$ et 63 emplois par tranche de ventes de 10 M\$ pour la filière de l'agriculture et de la transformation alimentaire au Québec.

**Tableau 3. Retombées économiques (en M\$) liées à la filière des œufs de consommation du Québec en 2019**

	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux	Ratio
	Production	Classification			
Main-d'œuvre*	1 422	255	1 349	3 027	68 %
Valeur ajoutée	106	34	126	266	
Taxes indirectes			3	3	
Subventions	-2		-7	-9	
Variation des stocks			2	2	32 %
Importations			118	118	

\* Années-personnes de 2018

Source : Institut de la statistique du Québec, *Modèle intersectoriel du Québec*; compilation du MAPAQ.

### UN CONTENU QUÉBÉCOIS ÉVALUÉ À 68 %

Par ailleurs, on estime que 68 % de la valeur des ventes de la filière correspond à du contenu québécois. En effet, il est possible de caractériser le contenu en distinguant ce qui est de fabrication québécoise. Ainsi, pour chaque dollar de vente de la filière, 68 cents servent à rémunérer des travailleurs et à rétribuer des entreprises québécoises. Les 32 cents restants permettent de payer principalement les importations d'intrants, comme les produits de céréales et d'oléagineux transformés et non transformés, utilisés pour approvisionner les entreprises. En comparaison, les proportions correspondantes dans la filière de l'agriculture et de la transformation alimentaire sont de 62 cents et de 38 cents.

### LA FILIÈRE A AUSSI ÉTÉ AFFECTÉE PAR LA PANDÉMIE DE COVID-19

L'équilibre entre l'offre et la demande, déterminé par le système de la gestion de l'offre, a été perturbé par la pandémie de COVID-19. La diminution de la demande d'œufs, causée, notamment, par la fermeture des salles à manger pendant plusieurs mois, a obligé les producteurs à diminuer leur production d'environ 10 %. Par conséquent, le cycle de ponte a été raccourci à 69 semaines, au lieu de 71, comme c'est normalement le cas.

6. Selon l'équivalent du travail à temps plein. Par exemple, deux emplois saisonniers de six mois correspondent, en année-personne, à un seul emploi.